

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville	Numéro de permis 1081020	Date d'inspection Le 01 février 2023	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- À la suite de l'observation tous dossiers du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.

Discussion avec une éducatrice, certains matelas commencent à s'effriter dans les coins. Surveiller et faire l'échange prochainement.

Pendant ma surveillance, les éducatrices font une causerie et une activité d'observation pour donner suite à la causerie. Les enfants adorent chercher la lune, les étoiles et le soleil.

original signé par  
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 février 2023

Date

original signé par  
Vicki Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 février 2023

Date